

INFORMATION A DESTINATION DES ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE DE BETHUNE

B É T H U N E

SMART CITY

Hôtel de ville
6, Place du 4 septembre
BP 10711
62407 Béthune Cedex
Tél. 03.21.63.00.00
Fax. 03.21.63.00.01
Email.mairie@ville-bethune.fr
ville-bethune.fr

REUNION PUBLIQUE DE LA
COMMISSION DE CONTROLE DES
LISTES ELECTORALES

Les membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Béthune ont été désignés par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2020 (arrêté 2020-325).

La commission se compose de conseillers municipaux parmi lesquels cinq membres titulaires et quatre membres suppléants :

Madame Jacqueline IMBERT
Madame Catherine HARFAUX HAELEWYN
Monsieur Christophe DOUALLE
Madame Virginie CAPELLE
Madame Nathalie DELBART
Monsieur Frédéric DAEMS (suppléant)
Madame Martine DESCAMPS (suppléant)

Monsieur Antony CAUET (suppléant)
Monsieur Stéphane SAINT-ANDRE (suppléant)

Conformément aux dispositions du Code Electoral et notamment ses articles L16 à L29 et R7 à R11, la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Béthune a été convoquée à une réunion publique qui se déroulera

le
Jeudi 27 mai 2021 à 17h30

à
L'auditorium de La Fabrique, 6 Rue Sadi Carnot à Béthune (62400).

Lors de cette réunion, seront abordés les points suivants :

- La régularité de la liste électorale et la validation des mouvements intervenus depuis la réunion précédente.
- L'examen des éventuels R.A.P.O. (Recours Administratifs Préalables Obligatoires).

Pour le bon déroulement de cette séance publique, il est précisé que le port du masque obligatoire et que cette réunion est ouverte au public dans la limite des places disponibles au regard des règles de distanciation.

La présente information est affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune.